

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Usine Seine aval : le SIAAP sera au rendez-vous des objectifs fixés par les services de l'Etat

Le Président du SIAAP, François-Marie DIDIER, a présenté à l'occasion du Conseil d'administration qui s'est tenu le 9 décembre 2021 un état des décisions et de la mobilisation des équipes du SIAAP pour se mettre en conformité avec l'arrêté de la Préfecture des Yvelines du 25 octobre 2021 concernant l'usine d'épuration de Seine aval (78).

« La sécurité de l'usine, des agents qui y travaillent et des riverains du site, ainsi que la bonne marche du service public de l'assainissement francilien, grâce à cette usine, sont ma priorité absolue. Tous les moyens nécessaires, qu'ils soient humains, techniques ou financiers, seront mobilisés », a rappelé le Président.

Un mois après la publication de l'arrêté, le SIAAP a d'ores et déjà engagé un grand nombre d'opérations et transmis dans les délais impartis les documents demandés par la Préfecture, notamment l'étude de danger du site.

L'objectif est bien évidemment de répondre à l'ensemble des attentes réglementaires au plus tard en décembre 2022, comme l'indique l'arrêté. Un plan d'action et un comité de pilotage ont été établis pour s'assurer qu'aucun retard ne soit pris.

En outre, les opérations qui nécessitent un temps plus long font l'objet d'un suivi renforcé et sont à ce jour pour la grande majorité d'entre elles à un stade d'avancement conforme aux attentes des services de l'Etat. Ainsi, l'étude complète pour le confinement des eaux d'extinction d'incendie fera l'objet, d'une première restitution dès le mois de janvier 2022.

De même, sur proposition de son président, François-Marie DIDIER, le Conseil d'administration a approuvé le recrutement de nouvelles équipes d'intervention mobilisées 24h/24, 7j/7 renforçant ainsi la vigilance continue du site en matière de sécurité : 27 agents seront recrutés et formés pour assurer une sécurité maximale du site.

Service public industriel et acteur essentiel de la biodiversité en Ile de France, le SIAAP réaffirme à travers ces actions sa mobilisation et sa volonté de renforcer la sécurité industrielle du site Seine aval, et ce, en étroite collaboration avec les services de l'Etat.

Contact presse : [patricia.gbeuly@siaap.fr](mailto:patricia.gbeuly@siaap.fr) - 06 66 45 93 38

#### À propos du SIAAP

*Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1700 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.*